



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

protection

Question écrite n° 51612

### Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice, sur les risques que peut présenter le développement des « CHAT » et envois de « textos » et autres « SMS ». En effet, dans le récent drame de Jard-sur-Mer (Vendée) et auparavant dans le meurtre d'Aigues-Mortes, il est à déplorer que les meurtriers aient utilisé ces nouveaux moyens de communication électronique pour entrer en contact avec leur victime. Il conviendrait donc de mieux encadrer ce type de communications ou de prévenir, notamment les jeunes, quant à ces risques de contacts anonymes qui peuvent s'avérer dangereux. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer sa position sur cette question.

### Données clés

**Auteur :** [M. Éric Raoult](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (12<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 51612

**Rubrique :** Jeunes

**Ministère interrogé :** justice

**Ministère attributaire :** économie, finances et emploi

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 23 novembre 2004, page 9144